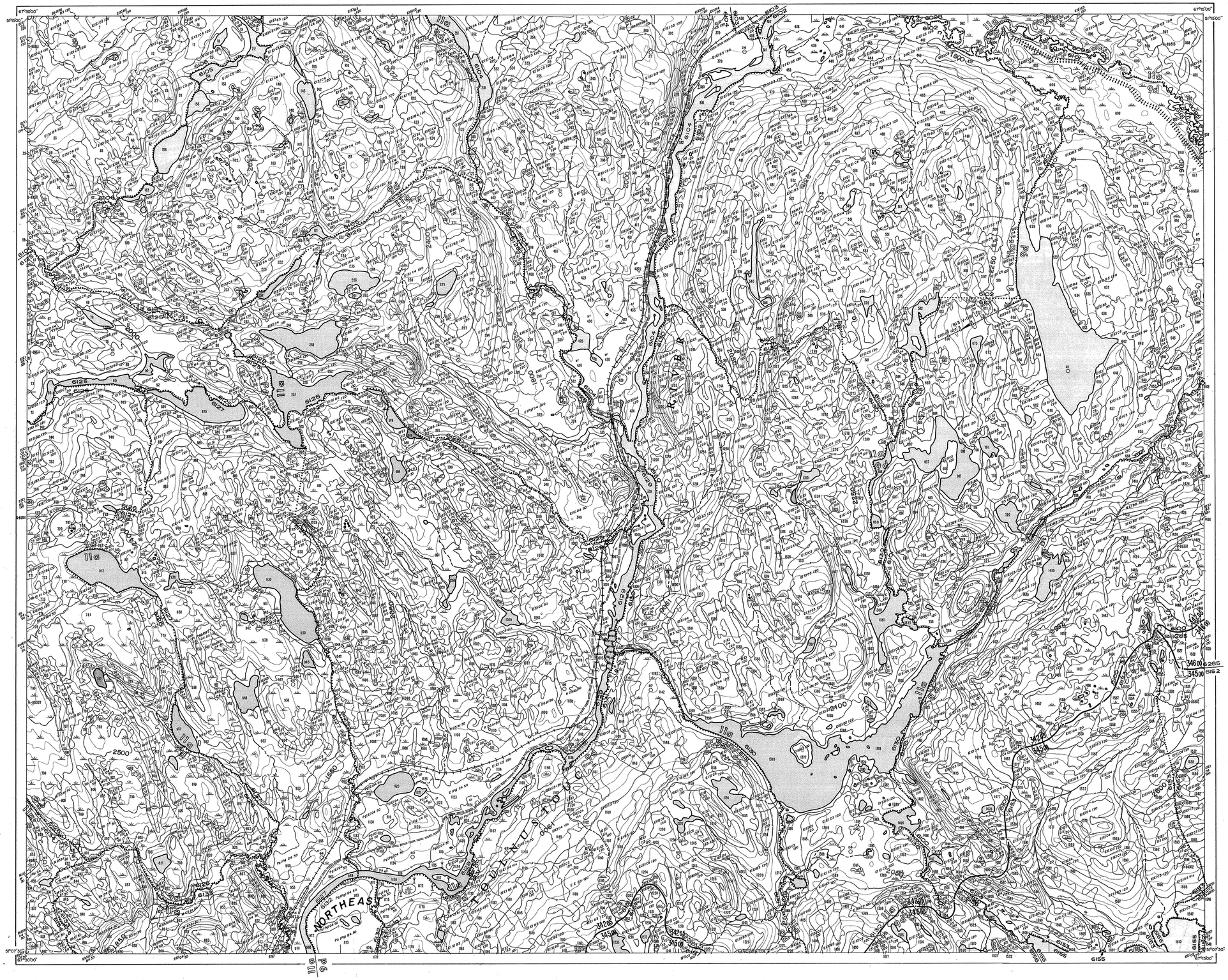

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste.
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — , bassin secondaire
bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)
Résineux
— — à sapin et sou sapin blanche
— — — à pin blanc et/ou pin rouge
— — — à pin blanc et/ou pin rouge
— — — à pin rouge
— — — à pin gris
— — — à thuya (cèdre)
— — — à peuplier
— — — à mélèze
— — — (plantation)
Pessière
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portée)
— — — à thuya (cèdre)
— — — à mélèze
— — — à pin blanc et/ou pin rouge
— — — à pin rouge
— — — à pin gris
— — — à épinette noire
— — — (plantation d'épinette blanche)
— — — (plantation d'épinette de Norvège)
— — — (plantation d'épinette noire)
— — — (plantation d'épinette rouge)
Sapinière
— — de sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portée résineuse)
— — — à thuya (cèdre)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — — à pin blanc et/ou pin rouge
— — — à pin rouge
— — — à pin gris
— — — à peuplier
— — — à mélèze
— — — (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — — et/ou sapin (Pin occupant plus de 75% de la portée résineuse)
— — — — avec thuya (cèdre)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec mélèze
— — — — avec pin gris
— — — — avec peuplier
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche
Pinède à pin rouge (plantation)
— — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin blanc
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — — avec pruche
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Pinède à pin gris
— — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin rouge
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — — avec pruche
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
— — — Plantation de pin sylvestre
Cédrière
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — — à pin blanc et/ou pin rouge
— — — à pin rouge
— — — à pin gris
— — — à pruche
— — — à sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation de thuya)
Pruchière
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — à thuya (cèdre)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — — à mélèze
— — — à pin blanc et/ou pin rouge
— — — à pin rouge
— — — à pin gris
— — — à sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Mélèzin
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — à thuya (cèdre)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — — à pin gris
— — — à pin rouge
— — — à sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation de mélèze européen)
— — — (plantation de mélèze japonais)
— — — (plantation de mélèze laricin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendre	Tendre
	Mélangé	Mélangé
Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris	F1 PG	F1 PG (F)
— — — — — avec épinette noire	F1 PE	F1 PG (E)
— — — — — avec pin rouge	F1 PR	F1 PG (R)
— — — — — avec résineux	F1 R	F1 PG (R)
— — — — — avec sapin	F1 S	F1 S (F)
Bouleau à bouleaux blancs avec épinette noire ou rouge	BA E	BA E (F)
Bouleau à bouleaux blancs avec sapin	BA S	BA S (F)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	BB E	BB E (F)
— — — — — avec pin gris	BB PG	BB PG (F)
— — — — — avec pin blanc	BB PB	BB PB (F)
— — — — — avec pin rouge	BB PR	BB PR (F)
— — — — — avec sapin	BB S	BB S (F)
Bouleau à bouleaux jaunes avec résineux	BJ R	BJ R (F)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	F1 PB	F1 PG (B)
— — — — — avec pin rouge	F1 PR	F1 PG (R)
Peuplier avec sapin	Pe S	Pe S (F)
— — avec pin gris	Pe PG	Pe PG (F)
— — avec pin blanc	Pe PB	Pe PB (F)
— — avec pin rouge	Pe PR	Pe PR (F)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe E	Pe E (F)
— — avec résineux	Pe R	Pe R (F)
Cédrière avec résineux	Cd R	Cd R (F)
Frênière résineuse	Fr R	Fr R (F)
Mélangés à feuillus tolérants	M F	M F (F)
— — — sur station humide	M FH	M FH (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — d'essences intolérantes
— — d'essences tolérantes
— — sur station humide
— — (plantation)
Bouleau à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — à bouleaux jaunes
Peupleraie
Chênaie rouge
Frênière
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — à bouleaux jaunes
— — à peuplier
— — à feuillus d'essences intolérantes
— — à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— — de bouleau jaune
— — de peuplier
— — de peuplier hybride
— — de frêne d'amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en bandes
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épidémie légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche mixtes: ⊖ 12.50 % ⊖ 50.6 99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0–30 ans
30	31–60
50	61–80
70	81–90
90	91–100
120	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70–30 (ans)	30–70 (ans)
80–30	30–80
90–30	30–90
90–50	50–90
90–50	50–120
120–70	70–120

FORÊT INÉQUIENNE

JN (jeune inéquienne): Plus d'1 dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges entre 0 et 30 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 90 ans.
VI (vieux inéquienne): Plus d'1 dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges centenaires de 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 90 ans.

GRILLE DENSITÉ–HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ		1 (0m–)	2 (7m–)	3 (10m–)	4 (13m–)	5 (16m–)	6 (19m+)
A	60%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B	40%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C	25%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D	40%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	excun
Moyenne	31 à 60 %	P
Forte	61 à 90 %	+
Abrupte	91 et plus	*
Superficie entourée de pentes > 91%		°

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : BI, ALAS, MONELL & ASS. / SIGNATURE :
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : / SIGNATURE :

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C1 S2 50 m E
— S = défoliation
— E1 = classe de pente
— C1 = classe d'âge
— S2 = sous-groupe
— 50 m = classe de hauteur
— E = classe de densité
— C1 = sous group. d'essences
— groupement d'essences

R C5 d 60 R1
— R = classe de pente
— C5 = classe d'âge
— d = origine
— 60 = classe de hauteur
— R1 = classe de densité
— R = type de couvert

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 9
Unité de gestion: 24
Unité d'aménagement: -3
Unité de sondage: 2
Mode de tenure ou de gestion: 000
Bloc d'aménagement: 16
Concessionnaire ou autres: 04
Bassin hydrographique
Bassin primaire: 34500*
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité
Division de recensement: 97000
Municipalité
Cadastre
Parcelle: 6153*
Région écologique: 11a*
Municipalité régionale de comté: M.R.C. 920 SEPT-RIVIÈRES

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière { Photographie aérienne : 1989 / Année de publication : 1989 / Année de révision : -

Divisions territoriales en date du : 15/5/89
Déclinaison magnétique : 25° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-0-5	22-0-6		22-0-7
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-0-4	22-0-3		22-0-2
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-J-13	22-J-14		22-J-15

22 O/3 N. O.